

Réforme des collectivités territoriales

27 juillet 2009

Contribution de Christian DAVIAS

Le rendez-vous manqué ?

Une grande partie du débat autour du projet de loi sur la réforme des collectivités est centré sur les compétences et la représentativité des Départements et des Régions.

La suppression des clauses de compétences générales des Départements et des Régions, ainsi que la création de conseils territoriaux, sont des demi-mesures très éloignées d'une véritable réforme de notre organisation territoriale.

Cette focalisation sur les Départements et les Régions, sans en remettre en cause leurs contours, a occulté la réalité de nos territoires de vie et le besoin de reconsidérer le découpage régional.

S'agissant des Régions, il semble que l'on ait exclu du débat la possibilité d'envisager de grandes Régions à dimension européenne qui auraient été représentatives de l'attractivité et du rayonnement des métropoles du territoire national, idée fort bien exposée dans une contribution de Jean RENARD en janvier 2009.

Ces grandes Régions, loin des préoccupations micro territoriales auraient les moyens d'atteindre une efficacité, une efficience et une notoriété européenne qui nous font tant défaut aujourd'hui.

Plus proche de la population, la vraie réforme territoriale devrait répondre au besoin de recentrer un découpage institutionnel sur la réalité des territoires vécus.

Le véritable débat n'est donc pas entre Départements et Régions, mais entre Départements et Intercommunalités.

Il est vrai que le projet de loi ouvre la possibilité de créer des Métropoles pour des bassins de plus de 500 000 habitants, regroupant les compétences des Conseils Généraux et des Communautés Urbaines, mais cette option semble tellement encadrée par l'Etat, qu'on est en mesure de douter d'une réelle volonté d'aller dans ce sens.

Pourtant, cette perspective de Métropole mérite attention quand on sait que les bassins de vie de Nantes et de Saint-Nazaire regroupent plus de 143 communes et rassemblent plus d'un million d'habitants (source AURAN).

Pour le moment, l'effet d'annonce qui met en avant la création de Conseils Territoriaux, en insistant sur l'économie (pourtant dérisoire) à attendre de la suppression de la moitié des élus entre Départements et Régions, occupe une grande place dans le débat, alors que la priorité concerne les territoires et non la manière dont ils seront représentés.